



Procès-verbal du Bureau Directeur 12 avril 2021- Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, MOREL Carine, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Excusés : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Eric

Invité : EYMARD Christian (représentant des comités), MESONNIER Gilles

Participant : BOSCAGLI Delphine, CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine

Préambule

La réunion est ouverte à 19h00 sous la présidence d'Alain Ripert.

Un tour de table est effectué afin de présenter Delphine Boscagli qui nous a rejoint le 1^{er} avril 2021, au poste de Directrice Générale des Services.

La question est soulevée concernant la prise de connaissance pour les personnes qui ne font pas partie du BD : Delphine sera présente lors du prochain CA.

Compte-rendu du 22/03/2021 :

- Christine Renaud était excusée
- Le compte rendu est validé par tous

Nous souhaitons un bon rétablissement :

- à Sophie avec une reprise en douceur
- à Philippe, avec tout notre soutien concernant les prochaines étapes

Arrivée de Delphine

Delphine remercie tout le monde tant au niveau de l'accueil que pour les courriels qu'elle a reçus.

Durant cette période de prise de connaissance du poste, un échange avec les salariés a pu être mis en place. Ce qui est prévu sur les 3 premiers mois :

1. Echanges de présentation avec l'ensemble des salariés
2. Echanges avec les élus des commissions, BD, CTS
3. Constituer un rapport d'étonnement
4. Identifier les axes de travail prioritaires
5. Déterminer les objectifs stratégiques en matière de RH et organisationnels
6. Constituer et/ou enrichir la base documentaire sur le cadran RH
7. Epauler les salariés afin de réagir en un mode projet et perspectives

La première étape, avec les salariés en activités a été effectuée. Ces premiers échanges laissent apparaître un certain nombre de points qui seront étudiés.

Franck Cadei fait remarquer qu'en peu de temps, l'analyse présentée est déjà bien avancée et correspond aux ressentis (travail de diagnostic bien précis) ; il félicite Delphine pour ce point.

Concernant les échanges avec les comités, cela sera fait mais pas sur les 3 mois à venir.

Delphine est basée sur le site de Bron, mais des visites régulières sont prévues sur les sites de Clermont-Ferrand et Montbonnot ; visites qui peuvent être augmentées si des besoins apparaissent. La crise sanitaire ralentit les déplacements qui pourraient être faits.

Le planning de Delphine, concernant les déplacements sont visibles sur EURECIA, planning Equipe :

	19 Avr	20 Avr	21 Avr	22 Avr	23 Avr	24 Avr	25 Avr	26 Avr	27 Avr	28 Avr	29 Avr	30 Avr	01 Mai	02 Mai
Présences/Absences	1/6	2/5	1/6	4/3	3/4	3/4	3/4	5/2	5/2	5/2	0/1	4/3	7/0	7/0
- Salarié														
ABES FARIDA	Chômage Partiel	Chômage Partiel	Chômage Partiel	Chômage Partiel										
BOSCAGLI Delphine	Télétravail										Clermont Ferrand			
COLSENET Jérémy	Congés payés							Télétrav	Télétrav	Chômage Partiel	Télétrav			
GEOFFRAY Bruno	Congés payés													
JOLI Guillaume														

Alain précise que Delphine est en cours de développement d'une relation forte et dynamique et que les relations avec les comités se tisseront au fur et à mesure avec une priorité à ce jour avec les salariés en Mises à Disposition ; il faudra garder à l'esprit les piliers que sont le PPF, l'ITFE, l'arbitrage et les offres de pratique, avec des rencontres à faire rapidement afin de piloter de manière plus efficace et performante.

Point sur la situation sanitaire

Le travail sur site est toujours sur la base du volontariat (1 jour sur 5). Certains ont demandé de pouvoir venir plus d'un jour, pour des raisons particulières. Les demandes ont été acceptées, sous réserve de respect des contraintes sanitaires mises en place.

L'activité partielle est toujours d'actualité, en lien avec la charge d'activité réelle.

Que se passe-t-il lorsqu'un salarié est en activité partielle et qu'une demande de sollicitation est faite ? Les travaux ne font pas partie d'activité demandant des réponses immédiates ; les services et commissions sont organisés afin qu'il y ait une continuité, à l'identique des périodes de congés.

Pour mémoire, l'accès au planning existe et permet de voir les personnes en activité ou pas ; si certains ont des problèmes d'accès, ils doivent faire remonter leurs questions.

Retours sur les webinaires

Une première version du compte rendu des webinaires a été faite et est en cours relecture. Les points principaux qui ont été abordés sont :

- les finances
- les offres de pratique
- une communication différente

A ce jour, la ligue ne mettra pas en place plus d'aides aux structures.

Après réflexions et échanges, il est proposé d'étendre l'aide aux licenciés : il était prévu un tarif minoré pour les renouvellements ; il est proposé d'étendre ce processus aux nouveaux licenciés. Cette possibilité est envisageable en revisitant le budget : cela permettra aux clubs une gestion plus facilitante, sans faire de différence entre les licenciés, pour la part ligue.

La proposition est soumise au vote.

⇒ **Proposition acceptée à la majorité**

Les tarifs ainsi proposés devront être validés en AG. Nous attendons un retour afin de savoir si le CA peut adopter directement ces tarifs ou si cela doit être validé en AG.

Bernard Gallet ne valide pas l'effort sur les tarifs car nous devons afficher une « augmentation » non négligeable pour la saison 2022-2023.

L'argument est entendu mais, cet effort sur les tarifs est exceptionnel, lié à la situation sanitaire et valable uniquement pour la saison à venir.

La FFHB a fixé comme objectif que le nombre de licenciés soit celui du 31/12/2019.

Il existe sur les dossiers de l'ANS Projet, volet 1, la possibilité de faire une demande de subventions afin de prendre en charge une aide sur les tarifs des licences : attention, les COPIL devront prendre en compte les aides FFHB, Ligue et Comités.

Beaucoup d'informations ont été diffusées concernant les aides sur des temps très différents ; à ce jour, les clubs ont du mal à faire le point. Le service communication est en cours de réflexion afin de refaire une information synthétique.

La communication devra aussi gérer la reprise, notamment concernant les dirigeants, avec des actions de partenariats en cours, les offres de pratique, ... **Nous devons être opérationnels pour le 15 mai 2021.**

La Ligue ne peut pas attendre la FFHB pour communiquer.

Nous devons aller au-devant des licenciés, structures, et non pas mettre à disposition les données sur le site ou par des liens : les différents publics doivent recevoir directement les informations.

Sollicitations des Ressources Humaines

Les missions des CTS vont évoluer à compter de la saison prochaine et la disponibilité pour le territoire sera :

- Franck Cadéi à 50 %
- Gilles Malfondet à 20 %
- Christine Renaud à 50 %
- Franck Muller à 100 %

Une majorité des personnes présentes sont déçues de la « perte » partielle de nos CTS.

Concernant les mises à disposition des salariés de la ligue auprès de la FFHB, seraient impactés : Guillaume, Benoit à la marge, David, Bruno, Boris, Philippe pour QUALIOPI et peut-être Sophie.

Pour toute mise à disposition la convention devra parvenir à la ligue et être validée par le BD avant toute prise en compte dans les plans de charge. Source d'enrichissement pour nos salariés, cela demande une organisation de nos projets et ce de manière globale, ces mises à disposition doivent être échangées lors des entretiens avec les salariés. La ligue pourrait refuser tout ou partie de ces temps.

Bernard Gallet ne croit pas à une sollicitation à la marge de Benoit et Philippe car nous sommes la seule ligue à ce jour à être certifié QUALIOPI. Gilles Mesonnier précise que nous devons faire valoir notre compétence sur QUALIOPI, car l'investissement est lourd.

ANS / Plan de reprise

Un webinaire mis en place par la FFHB a eu lieu, axé sur les structures clubs / Comités.

Un COPIL territorial de lancement est prévu le 19 avril 2021.

Une réunion est mise en place par l'ITFE afin d'avoir une vision complète concernant notamment l'apprentissage. La question se pose de savoir si nous devons limiter le nombre de stagiaires : leur nombre à doubler d'une saison à l'autre. D'autre part, si nous ne pouvons, comme ligue, assurer toutes les formations, la question se pose sur la manière de s'organiser.

Les notes concernant l'ANS Projets et l'ANS Apprentissage sont arrivées.

Christian Eymard demande comment définir une solidarité entre les clubs et comment travailler avec eux ?

Il paraît important qu'il y ait un lien étroit entre les comités et leurs clubs. Beaucoup d'informations sont portées dans des documents fournis.

Une réunion est prévue avec la FFHB vendredi 17 avril et nous aurons sans doute plus d'informations concernant les actions partiellement faites ou pas du tout, et qui ont bénéficié d'une aide en 2020.

Compte tenu du calendrier de reprise nationale présenté par le président de la République, avec une vision sur mi-mai, nous devons être en capacité de présenter différents plans aux clubs, avec une priorité sur les offres de pratique, les conditions et obligations d'encadrement.

Lors du CA du 23 avril, nous devons nous positionner sur une ligne de conduite.

Assemblée Générale

Nous gardons à l'horizon les deux possibilités :

- présentiel, avec beaucoup de contraintes liées aux conditions sanitaires (jauge, distanciation, conditions de restaurations, ...). A ce jour, 3 sites sont en cours de contact : La Forge (nous attendons un devis), le Palais des Congrès de St Etienne (sans réponse à ce jour), l'Escale (qui est devenu centre de vaccination jusqu'à une date inconnue). Nous continuons à solliciter les sites avec lesquels nous sommes en lien afin d'avoir des réponses.
- distanciel, avec possibilité de mises en place de webinaires afin d'échanger au maximum avant les votes. L'outil de la FFHB a été réservé pour le 19 juin matin ; beaucoup de structures ont déjà fait des réservations

Carine Morel alerte sur le fait qu'à ce jour beaucoup d'évènements sur juin se positionnent en distanciel. La recherche d'un site demande beaucoup d'énergie, et au résultat, nous risquons de prendre la décision de faire du distanciel, quitte à faire un moment convivial et physique plus tard.

Christian Eymard indique que l'on peut attendre les décisions gouvernementales pour prendre une décision.

Après échanges, il est acté que la décision sera prise lors du CA du 23 avril : il n'est pas possible en matière de délai de finaliser une AG en présentiel au-delà du mois d'avril.

La question de plusieurs salles est posée : est-ce possible ? Oui, sachant que les clubs, comme tous les participants apprécient le temps convivial et que c'est cette partie qui est la plus difficile à mettre en place (consignes particulières, tests PCR, ...), avec une énorme charge de travail en amont. La préparation d'une AG en présentiel demande 6 à 8 semaines de travail. La FFHB fait la sienne en distanciel, avec un temps en présentiel en septembre.

Finances

Un réajustement des budgets a eu lieu avec l'impact du nouveau pacte de développement (baisse de 100 000 €).

Une stratégie projet avec objectifs est à garder car pour toucher les subventions du pacte de développement, nous devons atteindre les objectifs fixés ; nous devons garder à l'esprit ces points :

- sécurisation du PPF (dont l'arbitrage)
- soutien à l'embauche apprentis / salariés
- retrouver les licenciés, et atteindre les 40 000 licenciés

L'expert-comptable a validé le bilan 2020.

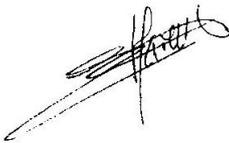
Nous aborderons la partie finances lors du prochain BD, en premier point

Autres points

- Equipementiers : nous avons passé un accord d'un an. Que fait-on ? relance-t-on un appel ou revalide-t-on avec Hummel ?
→ Le BD valide la reconduction avec Hummel
- Demande d'un/une stagiaire pour le Service Aux Clubs : la demande est prématurée, et 20 à 30 % des missions rentrent dans le cadre des missions de Delphine. La demande n'est pas validée. Economiquement parlant, nous regardons plutôt à prendre une ressource pour la partie commercialisation : en cours d'étude.
- A ce jour aucun test d'entrée au pôle national n'est mis en place

La réunion est levée à 21h25

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

